

## **CONDITIONS GENERALES CLIENTS PROFESSIONNELS**

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes ventes de produits ou réalisation d'une Prestation de service de Traiteur par la société Tristan Pistolet (Home Cocktail) auprès de ses clients. Toute commande emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales et Particulières de Vente par le Client, ce qui est expressément reconnu par ce dernier, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à notre société. Le Client garantit qu'il dispose de la pleine capacité juridique pour pouvoir conclure des contrats et qu'il a au moins 18 ans révolus, qu'il réside en France et qu'il accepte pleinement les CGV suivantes.

### **ARTICLE 1 – DEFINITIONS**

Pour les besoins des présentes conditions générales, les mots suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

Le « Traiteur » Ou « Tristan Pistolet » ou « Home Cocktail » : Ce terme désigne la société Tristan Pistolet (Home Cocktail) , Entrepreneur individuel, SIRET : 82225355500012 – Code APE : 5621Z (service des traiteurs).

Représentée par M. Tristan Pistolet, résidant 1 impasse Jean Robic, 44220, Couëron, au même titre que le siège de la société.

« La ou les Prestation(s) » : Ce terme désigne l'ensemble des Prestations de traiteurs fournies par la société Home Cocktail.

Le ou les « Client(s) » : Ce terme désigne toute personne physique ou morale, désirant faire l'acquisition des Prestations fournies par Home Cocktail.

### **ARTICLE 2. COMMANDE**

Pour chaque commande, un devis sera établi par le Traiteur sur la base des informations du Client, qui ne manquera pas de préciser au Traiteur toute éventuelle allergie/intolérance ou restriction alimentaire.

La commande sera ferme et définitive à compter de la remise du devis dûment signé ainsi que le « bon pour accord » par le Client, accompagné de l'acompte (30% du montant global) et de l'acceptation de la commande par le Traiteur. La signature du devis par le Client implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Le Client s'engage à fournir au Traiteur gracieusement les fluides nécessaires et notamment l'eau et l'électricité à la puissance nécessaire à la bonne réalisation de la Prestation (qui sera précisé dans le devis en cas de spécificité). Il mettra également à disposition du traiteur les places de stationnement nécessaires à la bonne réalisation de la Prestation. Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités du Traiteur, que si elles sont notifiées par écrit, 4 jours au moins avant la date prévue pour la fourniture des prestations de services commandées, après signature par le Client d'un nouveau bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix. Toutefois ce délai sera porté à 10 jours dans l'hypothèse d'une modification du volume de la Prestation supérieur à 10 %. En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Traiteur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure (au moment de la prestation – le jour de la prestation), l'acompte versé à la commande, tel que défini à l'article Conditions de paiement des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Traiteur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Si l'annulation a lieu moins de 4 jours avant la Prestation, le prix intégral sera dû.

### **ARTICLE 3 : CONSERVATION ET ORIGINE DES PRODUITS**

Sauf indication contraire, les produits livrés dans le cadre de la Prestation et notamment dans le cadre de la livraison de cocktails sont élaborés pour être consommés froids. Le Client devra respecter les conditions de conservation indiquées sur l'emballage. Le produit doit être consommé dans les 48h après la livraison, dans des conditions optimales de conservation : soit +4°C.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Dans la majorité des cas nous nous efforçons de travailler avec des fruits et produits Français et/ou locaux. (+/-150kms de Nantes).

#### **ARTICLE 4. TARIFS**

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Traiteur et accepté par le Client, comme indiqué à l'article Commandes ci-dessus. Les tarifs s'entendent nets et TTC. Une facture est établie par le Traiteur et remise au Client lors de chaque fourniture de services. Les conditions de détermination du coût des services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude seront communiqués au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du client. Les tarifs indiqués sur le devis sont valables 30 jours, à partir de l'envoi de celui-ci. A défaut de confirmation du devis dans ce délai, la réserve initiale sera purement et simplement annulée. En cas de dépassement (+ de 2h) de l'horaire prévu à la commande, les heures supplémentaires seront facturées au prix indiqué sur le devis. Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises et ristournes, en fonction des quantités de prestations de services commandées, en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes de prestations de services.

#### **ARTICLE 5. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le Client devra verser un acompte de 30 % du montant total de la prestation à la signature du devis (acompte encaissé). Le solde du prix est payable à la réception de la facture (le jour de la prestation). Home Cocktail se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler les Prestations le jour même de la date prévue pour sa réalisation. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard égale à 20 % du montant TTC du prix des prestations de services figurant sur la facture, sans pouvoir être inférieur à 200 €, et un intérêt de retard égal au taux de l'intérêt légal majoré de 10 points, seront automatiquement et de plein droit acquises au Traiteur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Traiteur par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Traiteur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40,00 euros, sera due de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Aucun escompte ne sera pratiqué par le Traiteur pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Vente, ou sur la facture émise par le Traiteur.

#### **ARTICLE 6. MODALITES DE FOURNITURE DES PRESTATIONS**

Les dates et heures de réalisation de la Prestation sont fournies à titre indicatif. En cas de retard supérieur à une heure et empêchant la bonne réalisation de la Prestation, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Traiteur. La responsabilité du Traiteur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure. La fourniture des prestations de service pourra avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve d'un préavis de 4 jours, aux frais exclusifs de ce dernier. De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des prestations, dûment acceptées par écrit par le Traiteur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité. En cas de difficulté d'approvisionnement, Tristan Pistolet se réserve le droit de modifier légèrement la Prestation et s'engage à remplacer le produit manquant par un autre de qualité et de quantité équivalente.

#### **ARTICLE 7 - Responsabilité du Traiteur - Garantie**

Le Traiteur garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des prestations fournies et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai de 2 jours ouvrés à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par lettre recommandée avec accusé de réception, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Traiteur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client. Le Traiteur rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, les services jugés défectueux, si cela est encore possible. La garantie du Traiteur est limitée au montant TTC payé par le Client pour la fourniture des prestations. Le Traiteur ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour tous dommages directs ou indirects causés par la faute du Client, notamment la destruction de produits par le Client et/ou ses invités ou la consommation des Produits à une date postérieure à la Prestation. Le Matériel sera fourni par le Traiteur, et notamment les verres, récipients, éclairage, bar, ... Toutefois, Le Client devra rembourser au Traiteur le matériel détérioré par lui ou ses invités à leurs valeurs à neuf.

#### **ARTICLE 8 : RESERVE DE PROPRIETE**

Le Traiteur demeure propriétaire des produits vendus dans le cadre de la Prestation jusqu'au parfait paiement du prix. En cas de revente de la Prestation, le Client admet expressément le droit du Traiteur de revendiquer la créance du Client sur le sous-acquéreur par applications des dispositions de l'article 2372 du Code civil. En conséquence, le Client s'engage à notifier au sous-acquéreur, sans délai, par lettre recommandée avec accusé de réception et sur première demande du Traiteur, le transfert de ses droits au profit de Home Cocktail. En cas d'inexécution de l'obligation mise à la charge du Client au titre du présent titre, une clause pénale égale à trois fois le montant hors taxe des marchandises soumises à réserve de propriété sera dû par le Client.

#### **ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Traiteur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les recettes, visuels, concepts, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Traiteur qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Les photos ne sont pas contractuelles.

#### **ARTICLE 10 - INFORMATIQUES ET LIBERTES**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Le traitement des informations communiquées au Traiteur a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

#### **ARTICLE 11. DROIT APPLICABLE-LANGUE**

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où il elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 12. LITIGES**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. TOUS LITIGES RELATIFS A L'EXECUTION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, A LEUR INTERPRETATION OU CEUX QUI EN SERONT LA SUITE OU LA CONSEQUENCE

SERONT SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL COMPETENT DE NANTES (FRANCE).

## **CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AUX ACHETEURS PARTICULIERS**

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes ventes de produits ou réalisation d'une Prestation de service de Traiteur par la société M. Tristan Pistolet auprès de ses Clients non-professionnels. Toute commande emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales et Particulières de Vente par le Client, ce qui est expressément reconnu par ce dernier, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à Home Cocktail. Le Client garantit qu'il dispose de la pleine capacité juridique pour pouvoir conclure des contrats et qu'il a au moins 18 ans révolus, qu'il réside en France et qu'il ne contracte pas à titre professionnel.

### **ARTICLE 1 – DEFINITIONS**

Pour les besoins des présentes conditions générales, les mots suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

Le « Traiteur » Ou « Tristan Pistolet » ou « Home Cocktail » : Ce terme désigne la société Tristan Pistolet (Home Cocktail) , Entrepreneur individuel, SIRET : 82225355500012 – Code APE : 5621Z (service des traiteurs).

Représentée par M. Tristan Pistolet, résidant 1 impasse Jean Robic, 44220, Couëron, au même titre que le siège de la société « La ou les Prestation(s) » : Ce terme désigne l'ensemble des Prestations de traiteurs fournies par la société Home Cocktail.

Le ou les « Client(s) » : Ce terme désigne toute personne physique ou morale, commerçante, désirant faire l'acquisition des Prestations fournies par Tristan Pistolet à titre non professionnel.

### **ARTICLE 2. COMMANDE**

Pour chaque commande, un devis sera établi par le Traiteur sur la base des informations du Client, qui ne manquera pas de préciser au Traiteur toute éventuelle allergie/intolérance ou restriction alimentaire. La commande sera ferme et définitive à compter de la remise du devis dûment signé accompagné du « bon pour accord » par le Client, accompagné de l'acompte (30% du montant global) et de l'acceptation de la commande par le Traiteur. La signature du devis par le Client implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Le Client s'engage à fournir au Traiteur gracieusement les fluides nécessaires et notamment l'eau et l'électricité à la puissance nécessaire à la bonne réalisation de la Prestation (qui sera précisé dans le devis en cas de spécificité). Il mettra également à disposition du traiteur les places de stationnement nécessaires à la bonne réalisation de la Prestation. Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités du Traiteur, que si elles sont notifiées par écrit / mail, 4 jours au moins avant la date prévue pour la fourniture des prestations de services commandées, après signature par le Client d'un nouveau bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix. Toutefois ce délai sera porté à 10 jours dans l'hypothèse d'une modification du volume de la Prestation supérieur à 10 %. En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Traiteur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure (applicable le jour de la prestation – si le cas de force majeure est présent le jour de la prestation), l'acompte versé à la commande, tel que défini à l'article Conditions de paiement des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Traiteur et ne pourra donner lieu à un quelconque

remboursement. Si l'annulation a lieu moins de 4 jours avant la Prestation, le prix intégral sera dû.

### **ARTICLE 3 : CONSERVATION ET ORIGINE DES PRODUITS**

Sauf indication contraire, les produits livrés dans le cadre de la Prestation et notamment dans le cadre de la distribution de cocktails, ils sont préparés pour une consommation froide. Le Client devra respecter les conditions de conservation indiquées sur l'emballage. Le produit doit être consommé dans les 48h après la livraison, dans des conditions optimales de conservation : soit +4°C. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

### **ARTICLE 4. TARIFS**

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Traiteur et accepté par le Client, comme indiqué à l'article Commandes ci-dessus. Les tarifs s'entendent nets et TTC. Une facture est établie par le Traiteur et remise au Client lors de chaque fourniture de services. Les conditions de détermination du coût des services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude seront communiqués au Client ou feront l'objet d'un devis détaillé, à la demande du client. Les tarifs indiqués sur le devis sont valables 30 jours, à partir de l'établissement de celui-ci. A défaut de confirmation du devis dans ce délai, la réserve initiale sera purement et simplement annulée. En cas de dépassement (+ 2h) de l'horaire prévu à la commande, les heures supplémentaires seront facturées au prix indiqué sur le devis. Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises et ristournes, en fonction des quantités de prestations de services commandées, en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes de prestations de services.

### **ARTICLE 5. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le Client devra respecter l'échéancier suivant :

- un acompte de 30 % du montant total de la prestation à la signature de la commande ;
- **le solde du prix est payable comptant le jour de la Prestation.**

Par exception, dans l'hypothèse où la Prestation ne comporterait que la livraison des Produits sans service, le Client devra respecter l'échéancier suivant :

- un acompte de 30 % du montant total de la prestation à la signature de la commande ;
- le solde du prix est payable à la livraison.

Home Cocktail se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler les Prestations le jour même de la date prévue pour sa réalisation. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard égale à 20 % du montant TTC du prix des prestations de services figurant sur ladite facture, sans pouvoir être inférieur à 200 €, et un intérêt de retard égal au taux de l'intérêt légal majoré de 10 points, seront automatiquement et de plein droit acquises au Traiteur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes Dues au Traiteur par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Traiteur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40,00 euros, sera due de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Aucun escompte ne sera pratiqué par le Traiteur pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Vente, ou sur la facture émise par le Traiteur.

### **ARTICLE 6. MODALITES DE FOURNITURE DES PRESTATIONS**

Les dates et heures de réalisation de la Prestation sont fournies à titre indicatif. En cas de retard supérieur à une heure et empêchant la bonne réalisation de la Prestation, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors

restitués par le Traiteur. La responsabilité du Traiteur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure. La fourniture des prestations de service pourra avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve d'un préavis de 4 jours, aux frais exclusifs de ce dernier. De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des prestations, dûment acceptées par écrit par le Traiteur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité. En cas de difficulté d'approvisionnement, Home Cocktail se réserve le droit de modifier légèrement la Prestation et s'engage à remplacer le produit manquant par un autre de qualité et de quantité équivalente.

#### **ARTICLE 7 - Responsabilité du Traiteur - Garantie**

Le Traiteur garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des prestations fournies et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai de 2 jours ouvrés à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par lettre recommandée avec accusé de réception, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Traiteur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client. Le Traiteur rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, les services jugés défectueux, si cela est encore possible. La garantie du Traiteur est limitée au montant TTC payé par le Client pour la fourniture des prestations. Le Traiteur ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour tous dommages directs ou indirects causés par la faute du Client, notamment la destruction de produits par le Client et/ou ses invités ou la consommation des Produits à une date postérieure à la Prestation. Le Matériel sera fourni par le Traiteur, et notamment les verres, récipients, éclairage, bar, matériel divers... Toutefois, Le Client devra rembourser au Traiteur le matériel détérioré par lui ou ses invités à leurs valeurs à neuf.

#### **ARTICLE 8. RETRACTATION**

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, le Client ne dispose pas du droit de rétractation concernant les produits frais et périssables.

#### **ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Traiteur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les recettes, visuels, concepts, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Traiteur qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Les photos ne sont pas contractuelles.

#### **ARTICLE 10 - INFORMATIQUES ET LIBERTES**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Le traitement des informations communiquées au Traiteur a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

#### **ARTICLE 11. DROIT APPLICABLE-LANGUE**

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où il elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 12. LITIGES**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. TOUS LITIGES RELATIFS A L'EXECUTION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES, A LEUR INTERPRETATION OU CEUX QUI EN SERONT LA SUITE OU LA CONSEQUENCE SERONT SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL COMPETENT DE NANTES (FRANCE). Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

#### **ARTICLE 13. INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations listées à l'article L.121-17 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles de la Prestation ;
- le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Traiteur s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Traiteur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander une Prestation emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales et obligation au paiement des Prestations commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Traiteur.